

**Discours de l'ambassadeur Roger F. Noriega**  
**Secrétaire d'état adjoint des É.-U. aux Affaires de l'hémisphère occidental**  
**Alliance commerciale transfrontalière Canada–États-Unis**  
**Washington**  
**Le 14 septembre 2004**

Merci de cette chaleureuse introduction. Je suis ravi de me trouver parmi vous aujourd'hui. L'Alliance commerciale transfrontalière Canada–États-Unis demeure l'un des plus évidents symboles des relations étroites qu'entretiennent nos deux pays et du rapprochement si serré qui existe entre nos économies et nos intérêts respectifs.

Il y a quelque 26 ans, le président Reagan déclarait ceci : «Que la frontière de 5 000 milles qui sépare le Canada et les États-Unis soit un symbole pour l'avenir. Qu'elle reste à jamais non pas une source de division, mais un lieu de rencontre pour de grands et véritables amis.»

Le présent auditoire n'ignore pas l'importance et l'étendue des relations et du commerce qui existent entre nos deux grands pays.

Mais comme chacun le sait, même la plus longue frontière amie au monde subit les contrecoups du 11 septembre. L'importance accrue que l'on accorde aujourd'hui à la sécurité a eu de sérieuses répercussions sur les moyens d'existence de millions de personnes qui vivent du commerce entre nos deux pays.

Je sais que d'autres pourront mieux que moi vous entretenir des problèmes de sécurité frontalière. Je vous parlerai donc de l'état des relations canado-américaines et des défis qui s'annoncent pour la prochaine année.

*État des relations canado-américaines*

«La géographie a fait de nous des voisins. L'histoire a fait de nous des amis. L'économie a fait de nous des partenaires et la nécessité a fait de nous des alliés.» Par ces paroles prononcées en mai 1961, le président Kennedy exprimait une vérité toute simple au sujet de nos relations. Parce que les Canadiens et les Américains se connaissent et se respectent en général, en raison aussi de notre proximité géographique, de notre histoire commune, de nos liens économiques et, disons-le, par pure nécessité, il ne fait aucun doute que nous continuerons d'être les amis les plus unis et les concurrents les plus amicaux. Nous avons eu des différends par le passé et nous en avons encore quelquefois. Ce n'est pas toujours facile, mais je crois que nos relations demeurent solides.

Comme nous partageons le même continent, nous avons une obligation commune de le gérer intelligemment. Il nous incombe aussi de collaborer étroitement aux secteurs du

commerce, de la défense, de la sécurité, de l'environnement et du bien public par respect pour nos valeurs communes et notre engagement mutuel envers le bien-être de nos peuples et de ceux du reste du monde.

Partout dans le monde, nous collaborons intimement à favoriser le libre-échange, à promouvoir la démocratie et les droits de la personne, à protéger l'environnement, à prévenir la prolifération des armes de destruction massive et à préserver le monde du terrorisme. Je m'en voudrais de passer sous silence la participation énergique et efficace du Canada, par exemple à la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan, sa généreuse contribution à la reconstruction d'un Iraq démocratisé et les efforts intenses déployés à lutter contre le terrorisme.

Notre étroite collaboration face à tous ces enjeux (et beaucoup d'autres encore) est bien comprise et appréciée ici à Washington.

Bien entendu, cela ne signifie en rien que nous n'aurons pas à traverser d'autres difficultés et d'autres obstacles le long de la route. L'intimité même de nos relations entraîne presque obligatoirement de telles frictions de temps à autre. En fait, je voudrais passer en revue les principaux défis que devront, selon moi, affronter nos deux gouvernements dans l'année qui vient :

#### Libre-échange

Il faut continuer à travailler de concert pour conclure les négociations de Doha à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Nous avons fait de grands progrès à Genève cet été. Les É.-U. et le Canada ont fait cause commune et ont donc raison de se réjouir que les pays participants aient convenu d'un cadre agricole.

Nous devons maintenant sérieusement nous mettre d'accord sur les détails et mener les négociations à bonne fin. Nous espérons que les progrès réalisés à Genève contribueront à raviver nos efforts, à commencer par la Zone de libre-échange des Amériques.

Après quinze ans de libre-échange, depuis l'Accord de libre-échange de 1989 jusqu'à l'ALENA aujourd'hui, les États-Unis et le Canada savent combien la libéralisation des échanges aide nos économies, nos entreprises, nos agriculteurs, nos consommateurs et nos travailleurs. Notre commerce a triplé, les salaires ont augmenté, les emplois se sont multipliés et des centaines, sinon des milliers de nouvelles entreprises ont vu le jour. Nous devons cependant tâcher de mieux communiquer ce message (et ces avantages), non seulement dans nos deux pays, mais à d'autres pays de l'hémisphère et du monde.

Il reste inévitablement certains problèmes que les accords de libre-échange ne peuvent résoudre entièrement. L'un de ces problèmes concerne le rétablissement complet des échanges de bétail et de bœuf, à la fois entre nous et avec nos clients communs dans le

monde entier. Je sais que les restrictions ont causé beaucoup de chagrin et d'amertume aux éleveurs et aux exploitants d'abattoirs de nos deux pays qui participent à ce marché intégré. Le président Bush a répété son engagement, au fur et à mesure que la science et la réglementation progresseront, de rétablir le commerce dans les plus brefs délais.

Actuellement, comme l'a affirmé le président dans l'Ohio vendredi dernier, le ministère de l'Agriculture des É.-U. examine des règlements qui permettraient de reprendre les échanges de bétail vivant. Les représentants canadiens et américains ont collaboré de près pour harmoniser la réglementation visant à protéger les approvisionnements alimentaires destinés à la consommation humaine. Dans les deux pays, de nouvelles mesures ont été instaurées au cours de l'année dernière ou antérieurement pour protéger les réserves alimentaires et la santé publique.

Il existe un autre différend, celui qui s'articule autour du bois d'œuvre résineux et que tous les accords de libre-échange au monde ne semblent pas pouvoir résoudre. Le bois d'œuvre est une pomme de discorde entre le Canada et les É.-U. depuis la guerre du bois d'œuvre d'Aroostook en 1839. Les multiples contestations menées par le Canada en vertu de l'ALENA et du mécanisme de règlement des différends de l'OMC ont donné des résultats plutôt mitigés. Elles ont servi à établir que les pratiques provinciales peuvent équivaloir à des subventions et que certaines sociétés canadiennes vendent leurs produits à des prix injustes, mais elles remettent également en question les calculs américains concernant les octrois de subventions ou le dumping et la menace d'un préjudice que pourraient subir les producteurs américains.

L'industrie canadienne du sciage se concentre naturellement sur la décision la plus favorable à son égard, la détermination de préjudice faite par l'ALENA. Les É.-U. respecteront leurs obligations internationales dans cette affaire comme dans toutes les autres, mais le Canada ne doit pas entretenir l'illusion que cette dernière décision résout d'emblée nos différences d'opinion, parce qu'il n'en est rien à toutes fins pratiques, ou que les É.-U. et nos sociétés renonceront à leurs droits pour mener ces affaires à terme.

Nous l'avons déjà dit et je le redis encore : le seul moyen de régler le différend à long terme passe par un accord négocié. Notre département du Commerce a proposé une formule à laquelle nous devons continuer de travailler.

### *Défense et sécurité*

Le Canada a envoyé plus de 2 000 soldats en Afghanistan et assuré le commandement de la Force internationale d'assistance à la sécurité de l'OTAN pendant six mois pour aider à stabiliser le pays. Sept cents autres soldats canadiens y sont encore actuellement. D'ici la fin de l'année prochaine, presque tous les soldats canadiens auront servi dans la région.

Les troupes canadiennes se sont rendues en Haïti pour rétablir l'ordre dès la récente démission et le départ du président Aristide. Le Canada nous a aidés à éviter une

véritable catastrophe en Haïti. Le Canada a aussi assuré une formation policière en Iraq et en Haïti.

Le Canada et les É.-U. partagent évidemment les responsabilités de la défense de l'Amérique du Nord. Depuis 1958, cette défense commune se traduit surtout par le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD), où le personnel américain et canadien se trouve entièrement intégré. En fait, le 11 septembre, un général canadien avait le commandement.

Depuis plus de 45 ans, NORAD connaît un très grand succès dans sa mission de défendre l'Amérique du Nord contre les attaques aériennes. Cependant, le 11 septembre a révélé l'existence de nouvelles menaces à la sécurité de l'Amérique du Nord et c'est pourquoi, au moment où nous entamons pour la huitième fois les pourparlers visant le renouvellement de NORAD, nos gouvernements se doivent de le moderniser davantage pour contrer ces nouvelles menaces. Par exemple, l'un des points saillants sera l'amélioration de la surveillance des abords maritimes de l'Amérique du Nord.

L'an dernier, le Canada a demandé des consultations avec les É.-U. sur notre programme de défense antimissile, et nous sommes très heureux d'avoir conclu un accord pour assigner à NORAD la mission de détection aérospatiale dans la défense antimissile.

Que le Canada souhaite ou non participer plus activement au programme de défense antimissile est manifestement une décision que lui seul peut prendre. Le calendrier de déploiement des É.-U. ne dépend pas de la décision du Canada, et il est exécuté conformément aux directives du président Bush.

Vous avez entendu parler, et entendrez d'autres orateurs parler, de sécurité à la frontière. La grande question reste bien sûr la façon dont nous luttons contre la menace terroriste. Le Canada nous a été d'une aide précieuse dans nos efforts pour protéger les É.-U., et nous reconnaissons tant son engagement politique que les ressources fournies. Il est très important que la frontière demeure ouverte au commerce et aux échanges légitimes.

Cependant, encore une fois, nous devons désormais mieux veiller à la sécurité de nos peuples respectifs contre les attentats terroristes. Nous savons qu'il y a parmi nous, dans les deux pays, des gens qui nous veulent du mal. Il faut les trouver, et il faut les arrêter.

#### *NOTRE ENVIRONNEMENT COMMUN*

L'environnement est un autre secteur où nous profitons d'une collaboration exceptionnelle, à la fois bilatérale et internationale, y compris concernant des problèmes aussi difficiles que le changement climatique.

Bien qu'ils empruntent des chemins légèrement différents pour le régler, les É.-U. et le Canada visent un but commun en traitant cet important problème par la coopération. En fait, nous sommes partenaires dans plusieurs initiatives multilatérales relatives au changement climatique.

Et tout récemment, M. Dion, ministre de l'Environnement, a rencontré ici à Washington l'administrateur Leavitt à la Environmental Protection Agency et la sous-secrétaire d'État Paula Dobriansky pour discuter du changement climatique et de la manière d'atteindre nos objectifs communs.

Nous avons expliqué à M. Dion les démarches du gouvernement américain pour réduire les émissions, telles que le partenariat «Methane to Markets», annoncé par le président Bush à la fin de juillet. Cette initiative portera sur la récupération rentable du méthane à court terme et sur son utilisation comme source d'énergie propre.

Nos deux gouvernements ont convenu de la nécessité d'examiner l'Accord de 1972 relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, qui guide depuis trois décennies nos efforts pour nettoyer la plus vaste source d'eau douce au monde.

Les Grands Lacs soutiennent le transport, l'industrie, la pêche et le tourisme dans nos deux pays, tout en suscitant une croissance économique et d'innombrables emplois des deux côtés de la frontière. Nous voulons nous assurer que l'accord demeure un guide sûr, un cadre solide pour notre avenir commun.

Nos gouvernements doivent travailler ensemble pour prévenir et limiter l'entrée et la dissémination des espèces étrangères envahissantes, problème qui occasionne à nos deux économies des milliards de dollars de pertes de revenus et en dégâts environnementaux chaque année. Les É.-U. ont déjà un plan d'action national sur les espèces envahissantes, et le Canada est en train d'élaborer le sien. Il faut cependant faire davantage dans ce domaine, étant donné l'incidence de ce problème sur l'agriculture, la biodiversité et la santé humaine.

Comme voisins, il n'est certes pas rare que se reproduisent souvent le long de la frontière des désaccords environnementaux qu'il faut aborder et résoudre. Ces questions sont parfois les plus ardues à régler car elles exigent souvent des compromis qui ont des répercussions tangibles sur la vie des gens, leur foyer et leur famille. Il est donc crucial de ne pas se tromper et de trouver des solutions viables et des mécanismes pour les mettre à exécution. Pour nous aider à gérer ces questions, nous avons créé des institutions bilatérales efficaces, telles que la Commission mixte internationale et ses commissions régionales critiques.

Infrastructure frontalière

Je connais vos préoccupations concernant les retards du transport à la frontière et nous les partageons. J'aimerais vous parler des différentes façons dont les changements apportés aux ports d'entrée pourront influencer sur le système de transport. Je voudrais pouvoir vous dire que la situation s'améliorera rapidement, mais vous savez que c'est improbable.

Je peux cependant vous assurer que le département d'État travaille de concert avec les États, nos autres agences fédérales et les autorités canadiennes pour déterminer ce qui peut être fait, ce qui devrait être fait et ce qui sera fait (par qui et à quel moment) pour augmenter la capacité et la sécurité des postes frontaliers et pour utiliser des outils d'évaluation des risques afin de cibler efficacement les menaces importantes tout en facilitant les échanges.

Les programmes EXPRES et NEXUS accélèrent le traitement pour les transporteurs, camionneurs et voyageurs préalablement approuvés. De nouvelles voies EXPRES sont déjà aménagées partout au pays, et d'autres le seront bientôt.

Nous travaillons même à l'établissement de nouveaux postes frontaliers. Plus précisément, nous collaborons avec l'État du Maine pour mettre la dernière main à un projet de nouveau poste frontalier entre Calais, dans le Maine, et St. Stephen, au Nouveau-Brunswick.

Conjointement avec l'État du Michigan, Transports Canada et le ministère des Transports de l'Ontario, nous préparons aussi des évaluations environnementales relatives à cinq emplacements possibles pour créer un nouveau poste frontalier entre Detroit et Windsor. Ce nouveau poste est bien nécessaire pour réduire les retards.

Nous espérons tous que la construction du poste de Calais sera achevée en 2007 ou au début de 2008, lorsque le financement sera disponible. Le calendrier du nouveau poste de Detroit-Windsor est, bien entendu, plus éloigné dans le temps, parce que nous ne sommes pas aussi avancés dans la détermination de l'emplacement du poste.

## CONCLUSION

Voilà donc nos défis : étendre les avantages du libre-échange à tout l'hémisphère, améliorer la sécurité en Amérique du Nord et dans le monde, protéger notre environnement commun et nous assurer que notre frontière commune facilite le commerce et les échanges de personne à personne, tout en rehaussant la sécurité des deux pays. Nos gouvernements renouvellent régulièrement leur engagement à travailler ensemble pour résoudre les différends et améliorer la coopération. Avec votre appui, ils atteindront cet objectif.

Lorsqu'il a rencontré le premier ministre Martin en avril, le président Bush a déclaré ceci, avec son habituel franc parler : «Le Canada est pour nous un bon ami. C'est une

relation importante, une relation cruciale, une relation que j'envisage avec plaisir de continuer à entretenir avec ce premier ministre.» On ne pourrait s'exprimer avec plus de franchise ou de concision. Nos destins et nos fortunes sont inextricablement liés, et il est dans notre intérêt à tous de maintenir les meilleures relations possible.

Merci de votre attention. J'aurai maintenant le plaisir de répondre à vos questions.